

En revanche, le présent volume s'appuie largement sur les dossiers du ministère de l'Intérieur, de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, du ministère de la Marine et des Pêcheries et d'autres organismes gouvernementaux qui ont pris part aux efforts d'affirmation de la souveraineté, et de documents privés de fonctionnaires de niveau intermédiaire et d'explorateurs comme Joseph Bernier et Vilhjalmur Stefansson. Même des dossiers mineurs des Affaires extérieures ont été fouillés, et certains documents utiles ont parfois été découverts dans des endroits insoupçonnés. À défaut de disposer de comptes rendus officiels des discussions du Cabinet, les décisions de haut niveau sur les questions relatives à l'Arctique ont été retracées par le biais des notes destinées au Conseil (ainsi que, de manière générale, on appelait le Cabinet à l'époque), des décrets du Conseil et de la correspondance avec le ministère des Colonies (MC) dans les dossiers du Cabinet du gouverneur général et dans les archives nationales du Royaume-Uni, à Londres. Les documents internes du gouvernement britannique, en particulier la correspondance entre le ministère des Colonies et le Foreign Office (FO), ont permis de jeter un tout nouvel éclairage sur la question de l'Arctique. Les volumes réguliers des *DRREC* ne reproduisent pas de documents non canadiens; mais l'on a fait ici exception à cette règle pour les années antérieures à 1931, alors que le Statut de Westminster a établi une séparation en bonne et due forme entre la politique extérieure canadienne et la politique extérieure britannique. Une liste complète des sources peut être consultée à la page lxxvii-lxxviii. (Les documents originaux ont été utilisés dans la plus grande mesure possible parce qu'ils sont les plus susceptibles de renfermer des commentaires inscrits en marge et d'autres annotations importantes, et parce que les exemplaires manuscrits ou dactylographiés des premiers documents sont parfois inexacts. Lorsqu'on a tout juste trouvé un exemplaire, une annotation à cette fin est indiquée dans l'en-tête du document.) Au fil des ans, de nombreux responsables canadiens ont exprimé un sentiment d'incertitude et d'appréhension quant aux ambitions possibles des États-Unis dans l'Arctique. Bien qu'aucun document américain n'ait été reproduit, les dossiers pertinents qui se trouvent à Washington ont été examinés et l'information qui en provient est incluse dans les notes en bas de page.

Malheureusement, il persiste encore des lacunes importantes, surtout en ce qui concerne la période antérieure à la Première Guerre mondiale. Plusieurs documents et dossiers importants ont tout simplement disparu. Cela étant, les travaux de recherche entrepris pour produire le présent ouvrage ont permis de constituer un récit beaucoup plus riche, plus précis et plus contextuel, étayant comment et pourquoi la politique du Canada dans l'Arctique a été élaborée, que ce qu'il aurait été possible de faire en se limitant aux volumes existants des *DRREC* jusqu'à la période de la Seconde Guerre mondiale.

À partir du volume 7 (1939-1941, partie I), la couverture de l'Arctique devient beaucoup plus documentée. Ainsi, relativement peu de nouveaux documents d'une importance cruciale ont été trouvés pour cette période, et la partie 6 (1940-1949) est la plus courte de l'ouvrage, en dépit de l'importance considérable de cette